L'ENTRETIEN DES FOSSES SEPTIQUES : UNE PRIORITÉ!

Vous êtes propriétaire d'un système septique de type Bionest, Écoflo, Enviro-Septic, ou autre système non-conventionnel?

Sachez qu'il est obligatoire d'être lié en tout temps au fabricant via un contrat d'entretien annuel. Sans ce contrat d'entretien, votre système ne sera pas vérifié annuellement, ce qui peut entraîner de mauvaises surprises, des problèmes au moment de la vente de la propriété ou même une mise en infraction puisque cette mesure est réglementée au niveau provincial.

Il est également important de bien lire le rapport d'inspection, puisque ce dernier peut signaler des défectuosités pouvant causer une fin de vie prématurée de votre système. À noter que les compagnies ne communiquent pas avec les propriétaires pour les aviser des problèmes indiqués sur ce rapport.

INFORMATION: Service de l'environnement 450 224-8888, poste 6230

PROCHAINE JOURNÉE «GRAND MÉNAGE»

LE SAMEDI 3 AOÛT

Il s'agit d'une occasion parfaite de nettoyer votre terrain et de vous débarrasser de petites quantités de matériaux.

Matières acceptées

Matériaux de construction, tapis, toile de piscine, branches, bûches, feuilles, métal, asphalte, béton, terre, gravier, etc.

Site de dépôt

Les journées « Grand ménage » se tiennent au bout du chemin du Plein-Air, dans le stationnement nord du terrain de baseball et des terrains de soccer de Shawbridge.

Tarification

Payable en argent comptant seulement, une preuve de résidence sera exigée sur place.

Tarification selon le volume de matières à déposer :

- 10 \$ Coffre d'automobile
- 20 \$ Boîte de camionnette
- 20 \$ Remorque domestique (± 4 pi. x 8 pi. maximum)
- **30 \$** Coffre d'auto ET remorque domestique (± 4 pi. x 8 pi. maximum)
- 40 \$ Boîte de camionnette ET remorque domestique







INSCRIPTION AUX ALERTES CITOYENNES avis.ville.prevost.qc.ca





